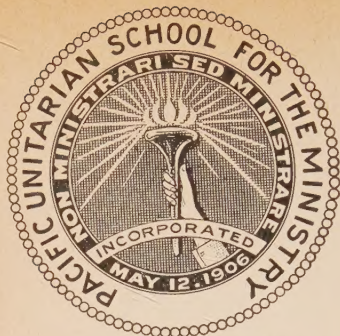


BX7795.B4 P3 1925
GTU Storage
Pannier, Jacques
Antoine Benezet (de
Saint-Quentin); un Quaker
français en Amérique,

BX
7795
B4
P3
1925
GTU
Storage



BERKELEY, CALIFORNIA

THE GIFT OF

THE AUTHOR

Antoine BÉNÉZET

(DE SAINT-QUENTIN)

UN QUAKER FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

PAR

Jacques PANNIER

PASTEUR

Docteur en théologie et docteur ès lettres.



TOULOUSE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE TOULOUSE

28, RUE DES SALENQUES

—
1925

Prix : 1 franc

Cette conférence, faite en 1923, à Saint-Quentin, ville natale de BÉNÉZET, est (après les premières pages) un résumé et une adaptation française de deux éditions de sa biographie en anglais :

Memoirs of the life of Anthony Benezet, by Roberts Vaux. Philadelphia. Reprinted, with additions, for W. Alexander, etc., York 1817, 156 pages in-12.

Anthony Benezet, from the original memoir, by Wilson Armstrong. London, Bennett, 1859, 144 pages in-12.



Digitized by the Internet Archive
in 2026

Antoine BÉNÉZET

(DE SAINT-QUENTIN)

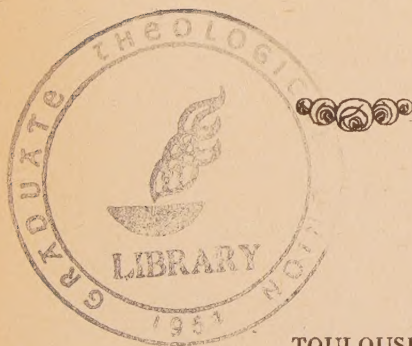
UN QUAKER FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

PAR

Jacques PANNIER

PASTEUR

Docteur en théologie et docteur ès lettres.



Property of
CBSK

Please return to
Graduate Theological
Union Library

TOULOUSE

SOCIÉTÉ D'ÉDITION DE TOULOUSE

28, RUE DES SALENQUES

1925

DX
1795

34

p³

1925

CHAPITRE PREMIER

Enfance et jeunesse d'Antoine Bénézet.

SON BAPTÊME A SAINT-QUENTIN

Antoine Bénézet naquit en Picardie, à Saint-Quentin, en 1713. Son acte de baptême, conservé dans les registres paroissiaux, aux archives municipales, est ainsi conçu :

« Le trente et un de janvier mil sept cent treize est né, et le premier jour du mois de febvrier a été baptisé par le soussigné, prêtre curé, Antoine fils de Monsieur Jean Etienne de Bénézet et de damoiselle Judith de la Megenelle, son épouse. Le perein a été Monsieur Antoine de Bénézet d'Artillon, subdeleguet de Monsieur l'intendant de la ville de Dunkerque; la mareine damoiselle Charlotte Lieurard, épouse de Monsieur Pierre Vermalette, au lieu et places desquelles ont répondues pour le perein Pierre Catel, pour la mareine a répondues Anne Letuvé, lesquels ont signés.

« FRASSEN, curé de la paroisse
de Sainte-Catherine de Saint-Quentin (1). »

1. DAULLÉ, *La Réforme à Saint-Quentin*, 2^e éd., 1905, p. 248.

La lecture attentive de cet acte, en apparence banal, permet de préciser quelques particularités intéressantes : d'abord le quartier dans lequel est né Bénézet, c'est la paroisse Sainte-Catherine; cette église, aujourd'hui détruite, se trouvait au sud de la rue qui conserve ce nom, vers la rue Charles-Rogier. Au lieu de donner le nom de Bénézet à une rue moderne allant du Marché-Franc vers Remicourt, on aurait mieux fait d'appeler ainsi une des rues du quartier de l'ancienne ville où est né, en 1713, l'enfant destiné à devenir célèbre.

LA FAMILLE BÉNÉZET

Ce quartier était celui dans lequel habitaient, au ^{xvii}^e siècle, beaucoup de familles protestantes, notamment celles de plusieurs riches marchands et gentilshommes : les Testart, de Joncourt, etc.; au ^{xviii}^e siècle, lorsque les cimetières sont réservés aux seuls catholiques, plus de la moitié des inhumations de protestants est faite dans le jardin de Messire de Brissac, entre la rue Sainte-Catherine et la rue du Fumier (aujourd'hui rue d'Aumale). En 1747, le curé de Sainte-Catherine enregistre ainsi l'inhumation, dans un terrain voisin, — « le jardin des héritiers Testart » — de « dame Magdeleine-Marguerite Bénézet, épouse du sieur Isaac de Brissac »; il ajoute qu'il « n'avoit jamais vu faire à la défunte aucun acte de catholicité (1) ». Ainsi, soixante-deux ans après la révo-

1. DAULLÉ, p. 270 et 283.

cation de l'édit de Nantes et trente-quatre ans après la naissance d'Antoine Bénézet, il y avait encore à Saint-Quentin des membres de sa famille restés ou revenus après la grande tourmente et alliés aux meilleures familles de la ville. En effet (1), les Bénézet étaient, d'autre part, alliés aux Crommelin, fabricants de tissus (2), originaires des Pays-Bas qu'ils avaient quitté au xvi^e siècle pour professer librement leur foi. Des descendants de ces réfugiés, les uns sont restés en France, les autres sont retournés en Hollande après la Révolution.

La famille Bénézet était du Languedoc (3); le grand-père d'Antoine, qui portait le même nom, Jean-Antoine Bénézet, de Calvisson, mari d'une Crommelin et mort en 1690, s'était distingué dans l'administration des Finances; l'oncle et parrain d'Antoine est, en 1713, « subdélégué de M. l'Intendant de Dunkerque ». Est-ce seulement en raison de cet éloignement qu'il ne paraît pas au baptême, ou parce qu'il est un « nouveau con-

1. *Memoirs of the life of Anthony Benezet*, by Roberts Vaux, Philadelphie, 1816; édition anglaise, York, 1817; nous citons la réédition revue et augmentée par W. Armistead, Londres, 1859, in-12.

2. En 1624 et 1632 des Crommelin demeurent paroisse Saint-Jacques, église dont le clocher a été transformé en beffroi (DAULLÉ, p. 103 et 108); en 1685 « rue aux Cerfs », aujourd'hui rue Saint-Thomas, au nord de la rue des Agaces (*ibid.*, p. 225).

3. Plusieurs réfugiés de ce nom, en Suisse et ailleurs, sont cités dans la *France prot.*, 2^e éd., II, col. 253, entre autres un Benaizé « facturier de bas ».

verti » qui ne signerait pas volontiers sur le registre catholique? La marraine n'est pas non plus présente; or Charlotte *Lieurard* porte le nom d'une famille protestante qui a fourni au moins un « ancien » au consistoire de Saint-Quentin; et parmi ceux qui « ont vendu leurs meubles » et se préparèrent à partir dès septembre 1685, aux approches de la Révolution, figure Jacques Lieurard, « marchand de toile » (1).

L'aîné des sept enfants de Jean-Antoine Bénézet (mort en 1690), Jean-Etienne, était encore assez jeune au moment de la Révocation; son mariage est postérieur à la date fatale. Avec sa femme Judith de la Méjenelle, qui lui donne successivement quatre enfants, il essaie d'abord de vivre à Saint-Quentin comme « nouveau converti »; puisqu'il n'y a plus de pasteur qui puisse exercer son ministère en France et que les enfants, pour être légitimes, doivent avoir un état civil, c'est-à-dire, suivant les lois de ce temps, être enregistrés par les curés après avoir été baptisés par eux, le petit Antoine est présenté dans l'église Sainte-Catherine le 1^{er} février 1713. Mais en même temps son père l'inscrit sur un vieux registre de famille qui existait encore cent ans plus tard avec cette pieuse mention :

1. DAULLÉ, p. 194 et 277 : Charlotte Valmalette, peut-être fille de M^{me} Charlotte « Vermalette » née Lieurard, épousa « Pierre-Jacques Dumoutier de Vastre (Oëstres), seigneur de Marcy, négociant ». Elle mourut le 9 janvier 1780, sans avoir « donné aucune marque de catholicité » et fut enterrée « dans le jardin de messire de Brissac ».

« Que Dieu le bénisse et le fasse participant de ses grâces. » Cette prière fut exaucée.

LA FAMILLE BÉNÉZET SE RÉFUGIE EN HOLLANDE

Cependant la condition des protestants restés en France après une apparente conversion devenait de plus en plus dure et pesait à leur conscience. Les catholiques ultramontains remportent en 1714 un nouveau succès : la bulle du pape (*Unigenitus*) contre les jansénistes est imposée par lettres patentes du roi, signataire de la Révocation contre les protestants, et qui entre dans la dernière année de sa vie. D'autre part, les traités d'Utrecht, de Rastadt et d'Anvers (1713, 1714, 1715) établissent de plus en plus sûrement, grâce à la fermeté des Provinces-Unies, l'exercice du culte protestant dans les « villes de la barrière » occupées par des garnisons hollandaises le long des Pays-Bas espagnols ; les protestants du nord de la France en profiteront de plus en plus soit pour émigrer de nouveau, soit pour aller — à Tournai surtout — faire baptiser leurs enfants et bénir leurs mariages par des pasteurs.

Toujours est-il qu'en 1715 Jean-Etienne Bénézet, sa femme Judith de la Méjenelle et leurs quatre enfants figurent parmi les fugitifs dont les noms sont inscrits par les agents du roi sur des listes encore conservées aux Archives nationales (1), et leurs biens furent¹/₂ confisqués.

1. Série TT. Cf. DAULLÉ, p. 224.

Par où prirent-ils la route de l'exil? Presque certainement vers le Nord, à travers la grande forêt d'Arrouaise qui s'étendait entre le Vermandois et le Cambrésis. Suivant qu'on allait dans la direction de Cambrai ou du Cateau — toutefois en évitant soigneusement les villes mêmes — on franchissait souvent la frontière soit après Malincourt, soit après Becquigny. Toujours est-il que Jean-Etienne Bénézet prit pour guide un jeune homme ingénieux et courageux qui employa le stratagème suivant. La frontière était gardée par des soldats. Le guide s'approchant de celui qui surveillait le passage, lui montra une arme qu'il tenait d'une main et une bourse pleine d'argent qu'il tenait de l'autre, et lui dit : « Choisis : ou tu laisseras passer ces braves gens victimes des persécutions, et tu seras récompensé, ou tu résisteras, et tu mourras. » La sentinelle prit la bourse et la famille Bénézet poursuivit sa route jusqu'en Hollande.

A Rotterdam (où sans doute les reçurent quelques-uns de leurs parents Crommelin, dont les descendants y vivent encore) ils ne s'arrêtèrent que peu de temps.

Là ils s'embarquèrent pour Londres et s'y établirent.

EN ANGLETERRE, ANTOINE SE JOINT A LA SOCIÉTÉ
DES AMIS (VERS 1727)*

Ce séjour ne fut cependant pas définitif, mais il dura seize ans. Jean-Etienne Bénézet fit de bonnes affaires et quand son fils Antoine fut en

âge d'être mis en apprentissage il le confia à un notable commerçant. Le négoce ne convint pas au jeune homme qui préféra essayer un métier industriel. Il entra dans un atelier de tonnellerie, mais le travail était trop dur pour sa constitution délicate.

A cette époque, vers sa quatorzième année, il se mit à fréquenter les réunions de la « Société des Amis » et en devint membre. C'était la troisième génération de ces chrétiens sincères et fervents qu'on avait désignés, vers 1650, sous le sobriquet de *quakers* (trembleurs, à cause de leurs ardentes prières qui les secouaient souvent tout entiers).

Le fondateur de la Société, le cordonnier George Fox, était mort en 1691. Il avait voulu prêcher « le véritable Evangile spirituel de la primitive Eglise, avec la plupart des conséquences sociales qui en découlent (1) ». Le culte pouvait et devait être célébré sans pasteur, sans liturgie, sans sacrement. Les *Amis* se groupaient en *assemblées* très démocratiques; ils luttèrent contre la guerre, la misère, l'intempérance, le chômage, l'esclavage (Fox vécut quelque temps aux Antilles). « Il avait un don extraordinaire pour expliquer les Ecritures; il excellait dans la prière. Il vivait véritablement plus près du Seigneur que les autres hommes », ainsi s'exprime son disciple W. Penn.

1. *G. Fox*, par H. van Etten, p. 9; intéressante brochure publiée en 1923 par la *Société chrétienne des Amis*, Paris 20, avenue Victoria (1 franc).

Celui-ci, fils d'un amiral, partit en 1682 pour fonder sur les principes de justice et d'égalité une république en Amérique. Il conclut avec les Indiens une alliance à laquelle fait allusion une médaille qui plus tard orna la première page des *Mémoires* de Bénézet; W. Penn, assis sous un arbre, offre à un chef sauvage, à demi-nu, le calumet (longue pipe) de la paix; il lui montre le soleil comme un brillant et durable symbole de l'amitié qui doit unir les hommes.

La ville fondée par Penn fut dénommée Philadelphie, c'est-à-dire *cité de l'amitié fraternelle*.

ARRIVÉE EN AMÉRIQUE ET MARIAGE (1736)

Ce fut là que, continuant ses étapes d'exil, la famille Bénézet débarqua en 1731. Cinq ans plus tard, il épousa une jeune fille d'une piété exemplaire, Joyce Marriott. En 1739 ils cherchèrent hors de la Pennsylvanie un emploi dans une manufacture, mais cela ne leur convint pas et ils revinrent à Philadelphie. L'instabilité apparente de la vie de Bénézet jusqu'à cet âge de vingt-six ans est ainsi expliquée par son biographe : il cherchait sans cesse une meilleure manière de faire rendre à sa vie le plus possible pour le service de l'humanité et la gloire de son Créateur; principe, hélas, bien étranger aux mobiles qui dirigent les projets de la plupart des jeunes hommes et des jeunes ménages !

CHAPITRE II

Bénézet pédagogue et philanthrope.

MAITRE D'ÉCOLE

En 1739, Antoine Bénézet a enfin trouvé sa voie : il se voue à l'instruction des enfants dans une école d'une ville proche de Philadelphie. En même temps il corrigeait des épreuves (comme bientôt Franklin) pour un imprimeur, son voisin.

De 1742 à 1754 il dirige une section de l'Ecole supérieure de garçons fondée par Penn à Philadelphie; plusieurs de ses élèves devinrent des hommes éminents. En 1755 il fonde pour son compte une école supérieure de filles et il veille particulièrement à leur instruction religieuse. La douceur de ses manières lui assurait un ascendant extraordinaire. C'était une grande nouveauté, car, pendant des siècles, la discipline scolaire a été fort rude.

Bénézet étudiait le caractère de chacun de ses élèves et appliquait à chacun les moyens qu'il jugeait les plus propres à le persuader doucement et à lui faire aimer l'étude.

Il fut un précurseur aussi en ce qui concerne l'instruction des sourds-muets, souvent considérés comme des monstres, toujours relégués à l'écart, parfois mis à mort.

L'amour de Bénézet pour les enfants lui inspira une méthode pour apprendre à lire; une publication élémentaire qu'il fit eut grand succès. Il désirait donner dès le début aux tout petits, en même temps que le goût de la lecture, le désir de bien faire : et il désirait cela non pour ses concitoyens seulement, mais pour tous les hommes.

Le triste sort des esclaves ne pouvait manquer d'attirer son attention et sa charité.

Vers 1750 il se mit à étudier les funestes conséquences de la traite des nègres, les mauvais traitements dont ils étaient victimes.

Pour eux il ouvrit d'abord, à ses propres frais, une école du soir où il fut personnellement leur instituteur. La Société des Amis l'aida à élargir de plus en plus son programme et à construire une grande école spéciale.

A cette institution il consacra, dans les dernières années de sa vie, le meilleur de ses revenus et toutes ses forces; il abrégéa même ainsi, dit-on, ses jours, car il était de santé délicate. Par testament il légua à cette école presque toute sa petite fortune, laissant l'usufruit à sa veuve.

AMI DES NÈGRES

Il découvrit et fit découvrir à d'autres personnes ce fait alors nié par presque tout le monde : l'aptitude d'un nègre à être instruit aussi bien qu'un blanc. Il ne partait pas d'une idée *a priori*, mais invoquait son expérience personnelle : « Je puis vraiment affirmer, écrivait-il, en toute sin-

cérité, que j'ai trouvé parmi les nègres une aussi grande variété de talents que parmi les blancs. L'idée que les nègres sont inférieurs est un préjugé vulgaire, fondé sur l'orgueil ou l'ignorance de leurs maîtres; nous, blancs, nous avons jusqu'à présent tenu à distance les esclaves si loin que nous sommes incapables de les juger convenablement. »

Intrépidement, Bénézet résolut de travailler à faire abolir la traite. Il quitta quelque temps son école pour se consacrer entièrement à cette tâche gigantesque et se mit à publier, contre le commerce des esclaves, des articles de journaux. Puis, en 1762 et 1767, il publia à ses frais deux livres intitulés : *Description des régions de l'Afrique habitées par les nègres* et *Avertissement à la Grande-Bretagne et à ses colonies sur l'état épouvantable des esclaves nègres*.

Il envoyait des exemplaires à de grands personnages, avec des lettres où il les tutoyait, à la manière des quakers, fût-ce l'archevêque de Cantorbéry : « Je t'adresse quelques petits traités montrant comment des centaines de milliers de créatures, qui sont aussi bien que nous l'objet de la grâce rédemptrice de Jésus-Christ et qui sont faites pour la liberté aussi naturellement que nous-mêmes, sont réduites à la pire forme d'oppression qui, pour beaucoup, aboutit à une mort prématurée. »

EFFORTS POUR LA SUPPRESSION DE LA TRAITE, ETC.

. La Société des Amis demanda que l'importation des nègres fût prohibée. Bénézet se mit en rapport avec des philanthropes comme B. Franklin, des prédicateurs comme Wesley et Whitfield, les propagateurs du « méthodisme », avec les hommes politiques influents qui pouvaient au Parlement anglais servir la cause des esclaves nègres; le nombre de ceux-ci était évalué à 850.000 dans les colonies anglaises en 1772. Cette année-là fut celle d'un premier succès des antiesclavagistes : désormais tout esclave qui posera le pied sur le sol de l'Angleterre sera libre.

Pendant les années qui suivent, l'activité de Bénézet se déploie sous des formes multiples : tantôt il reçoit chez lui quantité d'esclaves qui viennent lui exposer leurs misères, tantôt il prépare un volumineux courrier qui partira pour l'Europe à la prochaine occasion, tantôt il rédige un court traité ou un ouvrage plus étendu.

Nullement idéologue, mais très pratique, il ne souhaitait pas un affranchissement immédiat ni général des esclaves, mais des libérations individuelles et l'amélioration du sort de tous; il faisait demander aussi par l'Assemblée de Pennsylvanie au roi et au Parlement de mettre un droit d'importation élevé sur chaque noir amené d'Afrique en Amérique, espérant que la traite serait de plus en plus réduite et enfin supprimée.

En 1775, Bénézet, avec quelques « Amis »

et — chose alors malheureusement extraordinaire — avec des membres de diverses Eglises protestantes, fonda une « Société de secours aux nègres libres illégalement maintenus en servitude ». Il s'adressait aussi à des ecclésiastiques catholiques, félicitant par exemple, en 1781, l'abbé Raynal d'avoir exprimé quelque sympathie pour la cause des noirs; il ajoutait : « Combien il serait désirable que Louis XVI donnât l'exemple aux autres potentats, en interdisant à ses sujets de participer à la traite, si mauvaise en elle-même et si corruptrice par ses conséquences; combien il serait désirable que des ordonnances soient rendues en faveur des nègres qui sont des esclaves dans les possessions du roi de France. Hélas ! Si le christianisme, cette loi d'amour et de charité, agissait comme elle le devrait dans le cœur de ses prétendus disciples, nous verrions nombre de chrétiens parcourir l'Afrique et les Indes, non pour se souiller en asservissant et en tuant des hommes, ni pour gagner de l'argent, mais pour visiter les régions les plus reculées, faire sentir aux habitants l'état de corruption du cœur humain, enfin les inviter à rechercher l'influence de la grâce qu'offre l'Evangile, afin qu'ils soient sauvés ! » En ce qui concerne l'esclavage dans les colonies françaises la loi libératrice de la Convention (1794), en ce qui concerne l'évangélisation en Afrique la fondation des Sociétés de Missions au début du xix^e siècle allaient donner, dans la génération suivante, satisfaction aux vœux de Bénézet.

Pendant la Guerre d'Indépendance, durant laquelle tant de Français vinrent aider à la conquête des libertés américaines, le commerce des esclaves avait beaucoup diminué. Il reprit ensuite de plus belle, et en 1783 Bénézet écrivit aux reines d'Angleterre, de France et de Portugal, pour les supplier d'intervenir.

Un orphelinat avait été fondé en Géorgie, mais ses directeurs, loin d'en faire un élément d'amélioration pour le sort des nègres, employaient ceux-ci brutalement à des plantations de riz et d'indigo, pour lesquelles ils avaient ainsi de la main-d'œuvre gratuite. Bénézet, toujours en éveil, fit réprimer cet abus.

Il donnait à ses idées le plus de publicité possible par tous les moyens, envoyant à Franklin des articles pour les almanachs, bourrant ses poches de traités qu'il distribuait. Il dépensait généreusement ses ressources pour cette propagande.

Les membres de la Société des Amis la secondaient efficacement, tant en Angleterre qu'en Amérique. La lecture des ouvrages de Bénézet détermina des étudiants comme Thomas Clarkson, de Cambridge, à consacrer leur vie à l'émancipation des nègres, alors qu'il l'avait d'abord considérée comme un simple sujet de dissertation académique. La traite ne fut interdite par le Parlement britannique qu'en 1807, grâce aux efforts de Wilberforce, et l'esclavage aboli dans les colonies anglaises en 1833, aux Etats-Unis bien plus tard encore. Bénézet, de son vivant,

eut du moins la joie de voir, dès 1774, tous les membres de la Société des Amis en Pennsylvanie émanciper les esclaves qu'ils possédaient : dans leur « assemblée » convoquée pour prendre une décision à ce sujet, comme on pouvait d'abord se demander si la majorité serait favorable, Bénézet, assis jusqu'alors en silence dans un coin obscur de la salle, se leva en pleurant et se borna à citer d'une voix émue et solennelle les mots du psalmiste (68, 32) : « Bientôt l'Ethiopie étendra ses mains vers Dieu », évoquant ainsi la plainte d'un peuple immense demandant justice. Tout « quaker » qui refuserait d'émanciper ses esclaves fut déclaré exclu de la Société des Amis en Pennsylvanie. Peu à peu cet exemple fut suivi par les « Amis » dans les autres colonies et, ayant prêché d'exemple, ils furent ainsi plus forts pour continuer la lutte et, finalement, remporter la victoire.

En 1780, un premier acte officiel commença à instituer l'abolition graduelle de l'esclavage en Pennsylvanie.

CHAPITRE III

Pacifiste et missionnaire.

CONTRE LA GUERRE

Il suffirait à l'activité d'un homme et à sa gloire — que Bénézet, certes, ne recherchait pas ! — d'être l'apôtre d'une cause aussi vaste que *l'émancipation des nègres* ; mais la charité sans bornes du quaker pennsylvanien a fait de lui un bienfaiteur de l'humanité dans un autre domaine encore : celui de la *paix*.

Comme les mauvais traitements infligés aux esclaves, les maux que les hommes se font subir les uns aux autres par le fait de la guerre remplit le cœur sensible d'Antoine Bénézet. Sur ce sujet également, il se mit de bonne heure à composer et à répandre des traités, suppliant les hommes de renoncer à s'entre-tuer. Sur ce sujet également il adressa aux souverains mêmes de pathétiques messages : ainsi au roi de Prusse Frédéric II.

Lorsque s'assemblèrent les représentants des colonies anglaises d'Amérique, pour examiner les protestations à adresser à la métropole au sujet des impôts, Bénézet visita beaucoup de députés, essayant de leur persuader de régler le conflit

sans recourir aux armes (1774) : « Le vrai christianisme, disait-il, ne sait ce que c'est qu'un ennemi »; nous ne pouvons attendre la délivrance de l'emploi de la violence, sans nous écarter de ce qui est pour un chrétien le vrai fondement. »

En 1776, Bénézet publie des *Pensées sur la nature de la guerre*, et entre autres personnages auxquels il les fait parvenir figure le président du Congrès des Etats-Unis récemment proclamé, Henri Laurens : « Ceci est de première importance pour les graves affaires dont tu t'occupes. Disciples du Sauveur qui prescrit de nous aimer les uns les autres, même d'aimer nos ennemis, et qui finalement a donné sa vie pour notre salut, comment pouvons-nous continuer à faire la guerre, c'est-à-dire à mettre prématurément fin à la vie de dizaines de milliers de nos frères en humanité, qui sont aussi bien que nous les objets de la grâce? — sans compter la corruption des mœurs, le gaspillage de denrées et autres conséquences de la guerre. — Voilà certes de quoi retenir la plus sérieuse attention de la part de quiconque conserve encore un peu d'amour pour l'humanité ! » Une autre brochure de la même année se termine par cette supplication : « N'oublions pas les bénédictions promises par le Christ aux faiseurs de paix ! »

POUR LES INDIENS

L'inépuisable sympathie de Bénézet était tout naturellement aussi acquise aux Indiens, premiers

habitants de l'Amérique. En eux il voyait des frères à qui Dieu veut, comme à lui-même, faire miséricorde. Il trouvait beaucoup de leurs usages très respectables, beaucoup de leurs lois très sages. Leurs rites religieux lui paraissaient un témoignage de leur foi en l'existence du Tout-Puissant. Il blâmait ouvertement la manière dont le gouvernement ou les particuliers agissaient à l'égard des Indiens, violant les droits de l'homme, soit dans leurs personnes, soit dans leurs biens. En 1763, lorsqu'on prépare à New-York une nouvelle campagne contre les Indiens, Bénézet, selon sa coutume, écrit en toute franchise et avec beaucoup de fermeté au commandant en chef. Il lui expose longuement les informations qu'il a recueillies auprès d'hommes sûrs qui connaissent bien les Indiens. Il supplie d'éviter une « cruelle et prodigieuse effusion de sang » ; après avoir énuméré au point de vue économique et politique les inconvénients de nouvelles dévastations, il conclut en faisant appel au sentiment chrétien.

Procédant, en ce qui concerne les relations avec les sauvages, comme dans la lutte en faveur des esclaves, il avait, dès 1756, fondé une société qu'on peut considérer comme l'un des premiers groupements préconisant « la paix par le droit » : il se nommait « Association amicale pour rétablir et maintenir la paix avec les Indiens par des mesures pacifiques ». Ici encore ce furent des « Amis » qui furent les plus nombreux parmi les premiers membres de la nouvelle ligue. Elle agit en même temps contre l'alcoolisme, devançant

de bien longtemps les mesures internationales prises au ^{xx}^e siècle pour interdire la vente des spiritueux aux indigènes d'Afrique. Des marchands sans scrupules ouvraient en effet des débits de boissons à la frontière des territoires indiens, malgré les protestations qu'élevaient les plus sages de ces prétendus « sauvages ». L'« Association amicale » intervint auprès des autorités coloniales qui ne reçurent pas toujours favorablement ces représentations. Elle recueillit aussi, par des collectes, des sommes relativement considérables pour envoyer des vêtements et autres objets aux Indiens, préludant aux splendides envois faits au ^{xx}^e siècle, après la guerre, par les Américains — la Croix-Rouge et les Quakers, notamment — aux victimes des famines et des épidémies.

UNE MÉDAILLE DE 1757

La médaille d'argent dont nous avons signalé la reproduction en tête des *Mémoires de Bénézet* fut précisément frappée en 1757, par les soins de l'« Association amicale », pour être distribuée aux chefs des principales tribus, en témoignage des intentions de leurs amis. Bénézet surveilla toute l'exécution du travail. Un orfèvre quaker disposa les poinçons et frappa avec un marteau de forgeron, car il n'y avait pas d'atelier monétaire alors en Amérique. La scène représentée rappelait ce qui s'était passé peu de temps auparavant : après qu'un Indien avait involontairement tué

trois Européens, une grande assemblée s'était réunie pour présenter des excuses à un envoyé du gouverneur, et le plus vieux chef, montrant le soleil, avait dit : « Après ce malheur il n'a pas disparu; le léger nuage qui l'a momentanément obscurci est maintenant dissipé; le pays restera en paix. » Puis il avait entonné un hymne religieux que les Indiens avaient repris en chœur : « Grâces te soient rendues, Grand Seigneur de l'univers, parce que tu as permis que le soleil reparût et que le nuage disparût; les Indiens sont à Toi. »

Pour aller conférer avec les indigènes au nom de l' « Association amicale », Bénézet fit mainte expédition fatigante et même périlleuse à travers les forêts vierges. Il se rendit compte de l'utilité qu'il y aurait à apporter aux sauvages non pas la civilisation en bloc, mais quelques notions d'agriculture et d'arts et métiers. Son testament consacre certaines sommes à une fondation pour l'éducation des enfants indiens.

Comme il avait réuni des documents concernant les nègres, il rassembla aussi de nombreux renseignements historiques et ethnographiques sur les Indiens : un résumé seulement de ces recherches a été publié sous le titre : *Observations sur la situation, les dispositions et le caractère des Indiens du continent* (1784).

ACCUEIL AUX ACADIENS DÉPORTÉS

Un nouveau champ d'action encore avait été ouvert devant Bénézet par des circonstances internationales très particulières. En 1713 — l'année même de sa naissance — par le traité d'Utrecht la France avait cédé à l'Angleterre l'Acadie, que ses nouveaux maîtres appelaient Nouvelle-Ecosse. Cette presque île à l'est du Canada était en quelque sorte neutralisée : les habitants devaient jurer fidélité au roi d'Angleterre, mais ne pouvaient être obligés à porter les armes contre la France ni contre les Indiens. En 1755, pendant la guerre franco-anglaise, quelques jeunes Acadiens se départirent de la neutralité et fournirent leur appui aux Français et aux Indiens contre les Anglais. Le commandant des forces britanniques décida la déportation en masse de nombreux Acadiens. Sans défiance, ceux-ci se rendirent à des points de concentration qui leur avaient été indiqués, et là on leur fit savoir que leurs biens étaient confisqués, qu'eux-mêmes étaient prisonniers et allaient être embarqués. Deux ou trois cents de ces malheureux voulurent s'échapper; ils furent poursuivis, le pays dévasté pour leur enlever tout moyen de subsistance; ils furent à peu près tous exterminés. Le chiffre total de la population acadienne étant évalué à sept mille, un millier fut embarqué pour la baie de Massachusetts, cinq cents dirigés sur Philadelphie.

Au moment de leur départ se produisirent des scènes déchirantes.

Un homme tel que Bénézet ne pouvait manquer de mettre sa bonne volonté à la disposition des opprimés. En leur nom il rédigea un mémoire exposant leurs plaintes au roi d'Angleterre :

« Des parents ont été séparés de leurs enfants, des maris de leurs femmes. Nous étions entassés à ce point qu'il n'y avait pas place pour s'étendre par terre; nous n'avions presque rien pu emporter. Beaucoup de vieillards et de personnes faibles sont promptement mortes de fatigue et de privations... deux cent cinquante des nôtres, la moitié, ont déjà péri ! »

Bénézet, dit son biographe, adopta ces pauvres déportés « comme ses enfants »; le fait qu'il était né dans leur mère-patrie et parlait leur langue facilitait beaucoup son action; il servait d'interprète, en même temps que de confident, et pourvoyait à leurs besoins les plus essentiels au moyen de collectes et par ses propres ressources. Il les visitait dans l'ancienne caserne, trop petite pour les recevoir en si grand nombre; il soignait et réconfortait les malades, il présidait les services funèbres. Actes fraternels d'autant plus remarquables qu'ils s'exerçaient à l'égard de gens déportés comme ennemis au point de vue national, et d'autre part professant la religion catholique.

Bientôt Bénézet obtint d'un quaker la jouissance d'un terrain sur lequel il fit construire, au

moyen de nouvelles collectes, ce que nous appellerions une cité de maisons provisoires. Quelle joie pour les exilés !

Mais jusqu'alors le gouvernement avait fourni, si parcimonieusement que ce fût, quelques subsides pour leur entretien. Maintenant il les supprima, et il fallut s'ingénier à leur trouver des moyens d'existence. Bénézet organisa la confection de sabots et de toile grossière. Pour fabriquer celle-ci, les évacués ramassaient dans les rues les chiffons, puis les lavaient et les effilochaient.

Sur son petit revenu personnel, il prélevait de quoi verser quelques secours réguliers à des vieillards et à des infirmes. Quant aux secours en nature qui sortaient de chez lui, ils étaient fréquents et variés. Certain jour que sa femme cherchait dans toute la maison une paire de couvertures neuves, qu'elle venait d'acheter pour leur usage personnel, son mari, la voyant fouiller dans la pièce où il travaillait, finit par lui dire : « Chère amie, un de ces soirs j'ai donné cela à un de ces pauvres neutres. »

Cette activité spéciale de Bénézet s'exerça durant plusieurs années, bien que peu à peu, par morts et départs, le nombre des Acadiens réfugiés devînt fort réduit. Tel d'entre eux, l'un des plus âgés, se demandait à quel motif pouvait bien obéir son bienfaiteur et dit un jour à un ami de Bénézet qu'il croyait avoir enfin trouvé la raison : « Certainement, dit-il, M. Bénézet finira par tirer

profit de tout ce qu'il a fait, en nous trahissant et en nous vendant ! » Loin de pleurer en entendant le récit de ce soupçon injurieux, Bénézet se mit à rire aux éclats.

CHAPITRE IV

Autres formes de son activité charitable et religieuse.

INTERVENTIONS DIVERSES

A ses préoccupations et occupations permanentes relatives aux nègres, aux Indiens, à la paix, Bénézet joignait le souci constant d'améliorer sur tel ou tel point particulier le sort de l'humanité. Un propriétaire impayé faisait-il saisir le poêle de son locataire, le défenseur-né des droits de l'opprimé surgissait et obtenait qu'une loi fût votée pour interdire une telle pratique; un officier français, le marquis de Chatelleux, qui avait mis son épée au service des libertés américaines, se préparait-il à retourner en Europe, Bénézet le priaît de lui envoyer un appareil pour secourir les noyés, dont il avait entendu parler comme efficacement employé en France, et, l'envoi une fois reçu, le méthodique quaker fondait, selon son habitude, une société de secouristes apprenant à pratiquer la respiration artificielle en faveur des noyés.

ÉCRITS EN FAVEUR DES PRINCIPES
DES « AMIS »

En toute circonstance, Bénézet s'efforçait d'agir en membre de la « Société des Amis », conséquent avec les principes de cette association : car ces principes il les considérait comme étant ceux du christianisme lui-même. Aussi ne lui suffisait-il pas de les mettre en pratique. Il croyait de son devoir de les faire connaître. A cet effet, comme pour la défense des nègres ou des Indiens, il fit diverses publications en français et en anglais; l'une d'elles fut considérée comme la plus complète qui eût encore paru sur la matière : *Observations sur l'origine, les principes, l'établissement en Amérique de la Société des Amis, connue sous la dénomination de quakers* (1780), etc. A partir de 1770, Bénézet avait été choisi par les « Amis » comme un de leurs « anciens », mais il n'eut jamais rien de sectaire, collaborant volontiers avec les membres de toutes les Eglises, s'appliquant à rechercher la moindre trace de bonnes dispositions chez ceux mêmes qui n'avaient plus guère que le nom de chrétien.

Il aimait à relire le Sermon sur la montagne et à déclarer que, s'il était appliqué, il suffirait pour assurer le bonheur présent et le bonheur éternel de l'humanité. Il désapprouvait les discussions dogmatiques et écrivit dans les dernières années de sa vie une brochure destinée à démontrer que l'autorité de la Parole de Dieu devrait suffire à

tous, comme elle suffisait aux « Amis » : *De la pure et innocente simplicité de la religion chrétienne* (1782).

BÉNÉZET MORALISTE ET PUBLICISTE

Il ne distribuait pas seulement les traités composés par lui-même, mais de petits recueils de textes qu'il avait copiés au cours de ses nombreuses lectures. A peine se trouvait-il avec quelque ami, il lui remettait aussitôt un de ces feuillets, ou bien il faisait l'envoi en y joignant un billet comme celui-ci : « Tu recevras en même temps deux traités qui, je l'espère, t'intéresseront, ainsi que mon aimable amie ton épouse. De par la faible constitution de notre être, nous sommes facilement enclins à laisser envahir nos esprits goutte à goutte, par une masse de petits riens qui remplissent l'existence quotidienne ; « petits riens », c'est bien ainsi qu'on peut appeler les craintes et les joies, si on les compare aux spectacles solennels qui s'offrent à nous : je suis donc assuré que tout ce qui nous appelle à nous ressaisir ne peut être que bien accueilli par tout homme qui désire sincèrement le vrai bonheur. »

BUDGET DE BÉNÉZET

Ces frais d'impression et de distribution de publications gratuites étaient une lourde charge pour un budget qui ne comportait pas de gros

revenus. Ses amis craignaient parfois qu'il se ruinât. Mais il répliquait : « Je ne perds rien à procéder ainsi. Tel chrétien, d'ailleurs personnellement inconnu de moi, auquel j'ai envoyé quelques petits traités, m'a fait son légataire universel : j'ai gagné ainsi 1.000 livres. » Mais de tels « gains » étaient fort exceptionnels.

ACCÈS AUPRÈS DES GRANDS

Un tel caractère ne pouvait qu'imposer le respect à tous ceux qu'approchait Bénézet. Or il en approcha beaucoup, et de tout rang, car cet homme doux et réservé demandait audience aux grands personnages et hauts fonctionnaires dès qu'il estimait que leur influence pouvait appuyer ses projets philanthropiques.

Lorsqu'en 1778 le comte de la Luzerne, neveu de M. de Malesherbes, fut nommé ambassadeur de France aux Etats-Unis, récemment proclamés, et dont Philadelphie était devenue la première capitale, Bénézet lui demanda aussitôt une audience pour lui exposer la question de la traite et une amitié de plus en plus profonde s'établit entre ces deux hommes d'origine si différente. Lorsque, au bout de quelque temps, M. de la Luzerne fut sur le point de se rembarquer, une foule de visiteurs vint le saluer. Jusqu'à ce qu'elle fût à peu près écoulée, Bénézet se tint en silence dans un coin ; puis il se présenta à l'ambassadeur en disant : « Tu sais que je ne puis te compli-

menter à la manière de ces personnes, mais je te souhaite les faveurs du ciel. » Et le comte de l'embrasser en s'écriant : « Oh ! Monsieur Bénézet, vous avez mieux fait que tous ces autres ! »

AUX JEUNES GENS ; CONTRE L'INTEMPÉRANCE ;
CONTRE LA COQUETTERIE

A la jeunesse il manifestait une bienveillance extrême, encourageant chacun à mettre en valeur les talents qu'il se plaisait à découvrir, donnant des conseils sous une forme si aimable qu'on ne pouvait guère refuser de les suivre ; il citait volontiers ce texte des Proverbes : « Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur ; c'est sur le chemin de la justice qu'on la trouve. »

Un jeune quaker avait, un jour, fait, dans une réunion des « Amis », une véhémence sortie contre la fabrication et la vente des boissons alcooliques, désirant que la « Société » les interdît complètement à ses membres. Bénézet, que le juvénile orateur ne connaissait pas, s'avança ensuite vers lui, prit ses mains dans les siennes, lui manifesta son approbation, l'invita à dîner et, chez lui, sortit un manuscrit consacré à combattre l'usage des spiritueux en le priant d'ajouter quelques paragraphes au texte déjà préparé pour l'impression.

Aux jeunes filles il recommandait gentiment la simplicité dans leur mise. Entrant un jour inopinément dans une famille, il trouva une demoiselle

en toilette de bal; accentuant un mouvement de surprise il dit : « Je n'aurais pas reconnu ici mon aimable élève, si ses traits bien connus et ses excellentes qualités ne subsistaient en dépit d'un déguisement si grotesque et lamentable. Tu as voulu complaire à autrui; je t'aime pour ce motif, mais je ne puis approuver la façon dont tu t'y prends pour faire plaisir. »

Ecrivant à une autre demoiselle, il lui cite le cas d'une jeune femme malade qui avait prié sa mère de ne pas laisser entrer dans sa chambre les personnes habillées à la mode, parce que, disait la malade, « ces visiteuses-là ne seraient pas capables de me donner les consolations sérieuses dont j'ai besoin ».

OPINIONS SUR LA RICHESSE

La richesse était pour lui un sujet de grande préoccupation : il disait aux riches qu'ils avaient une grande responsabilité, et souvent les persuada de se donner « le luxe de faire le bien ». De grosses sommes lui furent remises pour ses œuvres philanthropiques. Il inspirait une telle confiance par la manière judicieuse dont il savait employer l'argent au profit d'autrui, que tel de ses amis le chargea de dépenser en bonnes œuvres une large part de ses revenus, qui étaient considérables.

L'avarice était le vice contre lequel il s'élevait avec le plus de véhémence, se départant alors de sa douceur habituelle. Un jour il apprit qu'une

personne récemment décédée laissait un coffre-fort plein de pièces d'or. Il pria qu'on donnât à cette nouvelle le moins de publicité possible, car, dit-il, agir de la sorte est aussi peu raisonnable que le serait le fait d'avoir des caisses toutes remplies de souliers, alors qu'il y a tant de gens qui marchent pieds nus, pour lesquels ces souliers seraient si utiles !

A l'amour excessif de l'argent il attribuait la mésintelligence qui trop souvent se glisse entre les membres d'une famille ; maintes fois, en pareil cas, il alla trouver ceux qui étaient en désaccord, leur persuadant de faire des concessions réciproques, et, lorsque la discussion portait finalement sur une certaine somme encore, il la payait de sa propre poche, sans laisser personne savoir d'où venait l'argent qui mettait fin au différend.

Le fait qu'un certain nombre de membres de la Société des Amis acquéraient d'assez grandes richesses était pour lui un sujet d'inquiétude. Peu de temps avant sa mort, il écrivait : « Un « Ami » vient de mourir, laissant 60 ou 70.000 livres à des enfants et petits-enfants qui ont déjà largement de quoi prendre leur essor en fait de plaisirs mondains, etc.

« C'était au cœur d'un hiver rigoureux ; un de ces jours où nous souffons tous quelque peu, même ceux qui ont les moyens de bien se vêtir et se chauffer. Dans les rues, je voyais des vieillards et d'autres pauvres gens allant et venant en demandant l'aumône pour subvenir à leurs modiques besoins. Sans doute, la plupart n'avaient pas

grand'chose à manger et devaient avoir bien froid dans leur lit.

« Je comparais la triste situation de ces vieillards misérables et le luxe inutile des héritiers du richard qui venait de mourir, et je m'étonnais de voir le cœur humain si égoïste et si vain. Je gémissais en me disant : « Dirait-on vraiment que ces deux catégories de gens sont composées d'enfants du même Père? Connaissent-ils vraiment les uns et les autres le même commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même? » Pourquoi cet argent, et tant d'autre argent que possèdent d'autres riches quakers, n'est-il pas en grande partie consacré à procurer un abri pour leurs vieux jours, avec une modeste pension, à ces vieillards et autres infirmes? Ainsi leur situation serait bien meilleure pour qu'ils puissent se préparer à leur dernière heure en jouissant d'un peu de confort !... Si les hommes sont réellement tous frères, peut-il plaire au bon Père de toute cette famille que l'un s'enrichisse tant et favorise la corruption de ses descendants, tandis que les autres sont ici désavantagés et ne reçoivent aucune aide ! »

CHAPITRE V

Quelques traits de caractère.

HUMILITÉ

Bien qu'il fût aimé, honoré, consulté par quantité de personnes, Bénézet dut rester toujours extrêmement humble. « Je crains, écrivait-il un jour, que beaucoup de ce que j'ai fait n'ait rien valu, et même moins que rien ! »

ASPECT PHYSIQUE

Il était petit de taille ; son attitude n'avait rien de banal. Son visage exprimait constamment une grande bienveillance, mais ses traits étaient loin d'être beaux. Il s'en rendait parfaitement compte lui-même : un ami ayant une fois exprimé le désir de posséder son portrait, il répondit : « Oh ! non, ma vilaine figure ne doit pas passer à la postérité. »

CULTURE INTELLECTUELLE

Doué d'une belle intelligence, il acquit, par la lecture de nombreux livres et par la fréquentation de beaucoup de personnes, des connaissances

étendues. Il s'intéressait spécialement à la médecine et suivit des cours d'anatomie lorsqu'il était déjà assez âgé. Sa piété n'avait rien d'ostentatoire ; il était gai, sans tomber dans la légèreté. Ses mouvements étaient vifs comme le sont ceux de ses compatriotes les Français.

VÊTEMENT ET LOGEMENT

Sa mise était très simple ; il choisissait ses vêtements en raison de la solidité du tissu et non de l'agrément de leur aspect.

Il habitait une des premières maisons construites en briques à Philadelphie. L'architecture en était des plus ordinaires, mais elle fut ouverte à une foule de gens qui souvent vinrent s'asseoir à sa table hospitalière : les étrangers de distinction quittaient rarement Philadelphie sans être venus lui rendre visite.

Jamais il ne restait sans rien faire : peu de gens ont su occuper aussi constamment tous leurs instants. Il dormait le moins longtemps possible. Était-il en train de composer un ouvrage, il se mettait à écrire plusieurs heures avant l'aube.

Pour se détendre l'esprit il cultivait son potager. Il était si fort en géographie que, si l'on venait à indiquer tel degré de latitude et tel degré de longitude, il se représentait aussitôt à quel point du globe cela correspondait.

HEUREUX CARACTÈRE

Il avait si bon caractère qu'il trouvait moyen de se réjouir de faits qui eussent été pour tout autre une cause de mécontentement ou de mélancolie. Il était persuadé que son extrême tempérance contribuait beaucoup à conserver la fraîcheur de sa mémoire.

Naturellement enclin à rire et à faire rire, il s'abstenait de toute plaisanterie contraire à la bienveillance et s'efforçait de ne rien dire de ce genre qui ne pût être un moyen d'instruire le prochain.

ANECDOTES

Rencontrant un jour un ami qui était toujours pressé, Bénézet lui dit de s'arrêter. « Je n'ai pas le temps maintenant, répliqua l'autre; nous causerons la prochaine fois que nous nous rencontrerons. » Bénézet insista en disant : « Penses-tu que tu trouveras le temps de mourir? » Son interlocuteur reconnut plus tard qu'il devait beaucoup de reconnaissance à M. Bénézet pour l'avoir, par cette question, amené si charitablement à réfléchir.

Le comte de Ségur, dans ses *Mémoires*, rapporte un trait bien caractéristique. Un jour que Bénézet avait un entretien avec le général de Chastellux, il lui dit : « Tu es un membre de l'Académie française. Les hommes de lettres, en ces derniers temps, ont publié des ouvrages utiles contre les erreurs,

surtout contre l'intolérance. Ne voudront-ils pas maintenant essayer de dégoûter l'humanité de la guerre et d'amener les hommes à se traiter les uns des autres comme des amis et des frères? »

Bénézet se préoccupait de ce qui pouvait faire souffrir une créature quelle qu'elle fût. Pour ne pas faire mourir des animaux il pratiqua durant plusieurs années le régime végétarien.

Il se laissait guider par sa sympathie pour tous les malheureux : on le vit un jour dans la rue enlever son habit pour le donner à un mendiant et rentrer chez lui en bras de chemise.

PENDANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

Pendant la guerre de l'Indépendance américaine, lorsque les troupes britanniques occupèrent Philadelphie, Bénézet secourut beaucoup de gens atteints par de grandes privations. Un jour il rencontra une pauvre femme qui semblait fort abattue et il la questionna. Elle était mère de plusieurs jeunes enfants qu'elle ne pouvait plus nourrir par son métier de blanchisseuse, depuis que six soldats hessois étaient cantonnés chez elle.

Aussitôt, voilà Bénézet parti pour le quartier général, sans penser à demander un laissez-passer. Il entre sans cérémonie dans la maison. Une sentinelle l'arrête, l'écoute, et va prévenir le général qu'un singulier bonhomme insiste pour le voir.

Admis à entrer, Bénézet prend une chaise et s'assoit près du général, faute contre l'étiquette

qui choque les assistants. Un officier allemand crie : « Que veut cet individu ? » Bénézet, sans s'émouvoir, expose en français au général l'objet de sa visite, et a gain de cause pour la pauvre blanchisseuse. Il remercie, et le général ordonne de le laisser venir jusqu'à lui chaque fois qu'il le voudra, sans cérémonie.

CHAPITRE VI

Derniers jours et mort (1784).

Assez délicat jusqu'à sa trentième année, Bénézet jouit ensuite d'une bonne santé jusqu'aux approches de la mort. Il ne garda la maison qu'une dizaine de jours, et alors ses amis et ses concitoyens, anxieux d'avoir des nouvelles, se pressèrent aux abords de sa maison. Lorsqu'ils apprirent que la fin était proche, ils demandèrent et obtinrent la permission d'entrer dans sa chambre, et il fit à chacun ses adieux en leur donnant ses derniers conseils.

La veille de sa mort il dit au revoir à sa femme, malade elle aussi. « Nous avons vécu longtemps côte à côte, lui dit-il, dans l'amour et dans la paix. »

Pendant ses dernières heures il supporta courageusement de grandes souffrances, attendant paisiblement la fin de son existence terrestre et l'entrée dans l'immortalité.

MORT DE BÉNÉZET; SON ENTERREMENT

Bénézet mourut le 3 mai 1784, à l'âge de soixante et onze ans. Le deuil, à cette nouvelle, fut universel parmi tant de gens qu'il avait

secourus matériellement et moralement : réfugiés acadiens, esclaves nègres, tribus indiennes, habitants de Philadelphie, dont il avait défendu les droits et secouru les misères.

On n'avait jamais vu en Pennsylvanie un cortège funèbre aussi nombreux que celui qui accompagna au cimetière des quakers un des meilleurs d'entre eux.

Toutes les classes sociales, toutes les opinions politiques et religieuses étaient représentées parmi les assistants, dont plusieurs centaines appartenaient à la race noire.

Après l'inhumation, un officier qui avait combattu pour l'indépendance américaine prononça quelques paroles à la louange du défunt, aussi brèves que justes : « J'aimerais mieux être Antoine Bénézet, dont le corps est maintenant dans ce cercueil, que le général Washington entouré de toute sa gloire. »

TESTAMENT

Le testament de Bénézet, écrit de sa propre main, laissait à sa femme l'usufruit de tous ses biens; après sa mort, divers legs devaient être remis à de pauvres gens ou à des personnes sans aucune notoriété; les sommes se montaient de trois à cinq livres.

Le reste était attribué à la Commission de surveillance de l'école publique avec l'affectation ci-après : une ou plusieurs personnes animées de sentiments religieux devaient être chargées d'instruire un certain nombre d'enfants nègres, métis

ou indiens : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, quelques notions générales, des travaux de couture étaient les principaux points du programme de cette fondation.

« Mon désir, fondé sur l'expérience, ajoutait Bénézet, est que la personne chargée de cet enseignement soit choisie plutôt en raison de son caractère soigneux et industriel, de sa piété et de son désir d'accepter ces fonctions par amour pour le prochain; il vaudra mieux donner la préférence à un candidat animé de ces dispositions, sur un autre qui serait supérieur au point de vue intellectuel. »

Trois jours avant sa mort, Bénézet avait rédigé un codicille relatif à deux cents volumes environ qui constituaient sa bibliothèque. Ils traitaient surtout de religion et de médecine. La bibliothèque de la Société des Amis à Philadelphie en était faite héritière. Cinquante livres sterling étaient léguées à la Société pour l'abolition de l'esclavage.

• BRÈVE ORAISON FUNÈBRE

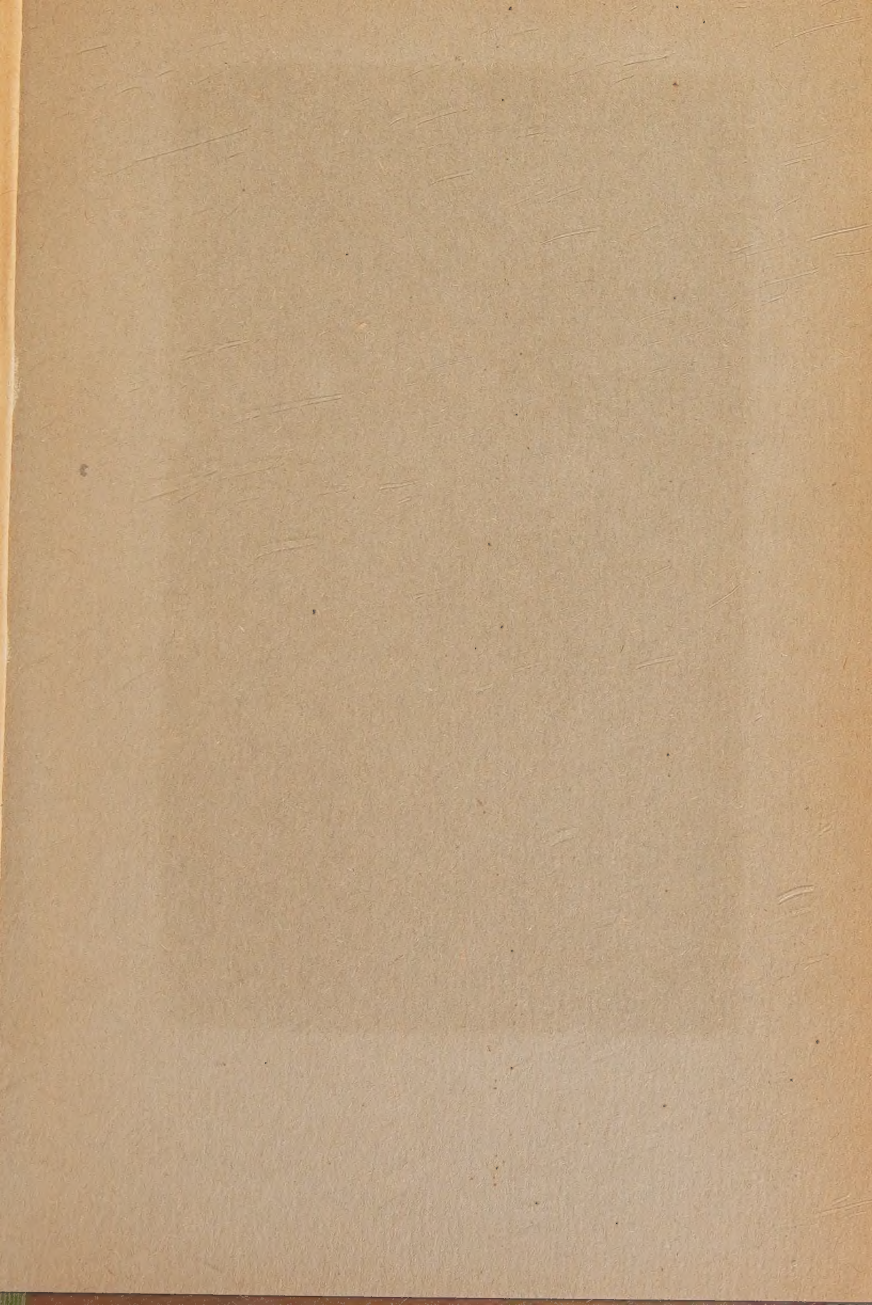
Bénézet désapprouvait les oraisons funèbres et les éloges hyperboliques décernés aux défunts. Il avait prié un de ses amis, s'il lui survivait, d'empêcher qu'aucun monument fût élevé à sa mémoire. « Si, contrairement à mon désir, l'on veut absolument inscrire quelques mots sur ma tombe, ajoutait-il, voici ce qu'on pourra mettre : « Antoine
« Bénézet était une pauvre créature; par la grâce
« de Dieu il fut appelé à le savoir. »

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
CHAPITRE PREMIER. — <i>Enfance et jeunesse d'Antoine Bénézet à Saint-Quentin</i>	3
Son baptême (1713)	3
Sa famille.	4
Ses parents se réfugient en Hollande (1715).....	7
En Angleterre Antoine se joint à la Société des Amis (vers 1727).....	8
Arrivée en Amérique et mariage (1736).	10
CHAPITRE II. — <i>Bénézet pédagogue et philanthrope</i>	11
Maître d'école.	11
Ami des nègres.....	12
Efforts pour la suppression de la traite, etc.....	14
CHAPITRE III. — <i>Pacifiste et missionnaire</i>	18
Contre la guerre.	18
Pour les Indiens.	19
Une médaille de 1757.....	21
Accueil aux Acadiens déportés.....	23
CHAPITRE IV. — <i>Autres formes d'activité charitable et missionnaire</i>	27
Interventions diverses.....	27
Ecrits en faveur des principes des « Amis ».	28
Bénézet moraliste et publiciste	29
Son budget.	29
Accès auprès des grands.....	30
Aux jeunes gens; — contre l'intempérance; — contre la coquetterie	31
Opinions sur la richesse.....	32

	Pages
CHAPITRE V. — <i>Quelques traits de caractère.</i>	35
Humilité. — Aspect physique. — Culture intellectuelle.....	35
Vêtement et logement.	36
Heureux caractère. — Anecdotes	37
Pendant la guerre d'Indépendance.	38
CHAPITRE VI. — <i>Derniers jours et mort (1784)</i>	40
Enterrement.....	40
Testament	41
Brève oraison funèbre	42





DATE DUE

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

Photomount
Pamphlet
Binder
Gaylord Bros.
Makers
Stockton, Calif.
PAT. JAN. 21, 1908

GTU Library



3 2400 00286 4654

GTU Library
2400 Ridge Road
Berkeley, CA 94709
For renewals call (510) 649-2500
All items are subject to recall

